

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 avril 2023

MESURES POUR BÂTIR LA SOCIÉTÉ DU BIEN VIEILLIR EN FRANCE - (N° 1070)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 228

présenté par

M. Juvin, Mme Alexandra Martin, M. Bourgeaux, Mme Corneloup, Mme Blin,
Mme Frédérique Meunier, M. Viry, M. Forissier, M. Neuder, M. Seitlinger et Mme Bazin-Malgras

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 13 QUATER, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.